



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
11 juillet 2014  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2014**  
2-5 Septembre 2014, New York  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour le Timor-Leste  
(2015-2019)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Justification du programme . . . . .	2
II. Priorités du programme et partenariats . . . . .	5
III. Gestion du programme et des risques . . . . .	7
IV. Suivi et évaluation . . . . .	8
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Timor-Leste (2015-2019) . . . . .	10



## I. Justification du programme

1. Le Timor-Leste a commémoré le dixième anniversaire de son indépendance en mai 2012. La même année, des élections présidentielle et parlementaire se sont déroulées avec succès et le pays a pris congé de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), mettant fin à 13 ans de missions de maintien de la paix. En matière de sécurité la situation demeure stable, la Police nationale du Timor-Leste ayant l'entière responsabilité du maintien de l'ordre.

2. Le pays poursuit la mise en place de l'infrastructure institutionnelle qui constitue l'ossature d'un État démocratique et qui faisait encore défaut lors de l'indépendance. Il s'agit en particulier du Parlement national, du système de justice, des organes de gestion électorale, de la Commission de la fonction publique, du Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et de la Commission de lutte contre la corruption.

3. L'économie du Timor-Leste repose essentiellement sur les recettes pétrolières avec un fonds pétrolier de 15 milliards de dollars. Depuis 2007, la croissance économique moyenne dépasse les 10 %<sup>1</sup> tandis que le produit intérieur brut non lié au pétrole a augmenté en moyenne de 12 % par an au cours des cinq dernières années. Dans le Rapport sur le développement humain, 2013, le Timor-Leste se classait au cent trente-quatrième rang sur 187 pays avec un indice de développement humain (IDH) d'une valeur de 0,576, ce qui plaçait le pays dans la catégorie de développement humain moyen. Entre 2000 et 2012, le IDH s'est accru de 38 %<sup>2</sup>.

4. Le Timor-Leste a valorisé ses acquis et, en 2010, a pris la tête d'un groupe de 19 pays fragiles, connu sous l'appellation de g7+ des États fragiles pour établir le Nouveau Pacte, un nouveau cadre de coopération pour la consolidation de la paix et de l'État. Le Timor-Leste est un membre actif de la communauté des pays lusophones et en prendra la présidence en 2014, de même qu'il participera, à titre d'observateur, au Forum des îles du Pacifique. En 2011 le Timor-Leste, qui avait déjà qualité d'observateur, a demandé à devenir membre à part entière de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

5. Le développement se heurte cependant encore à de grandes difficultés, telles notamment la pauvreté, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale qui touchent les jeunes enfants, la forte mortalité maternelle et le manque d'assainissement. Le taux de pauvreté demeure élevé (49,9 % en 2007)<sup>3</sup>, notamment dans les zones rurales, où vivent près de 70 % de la population du pays, qui compte 1,06 million d'habitants. La faible production agricole, combinée à un manque d'accès aux marchés et aux moyens de production, contribue à l'insécurité alimentaire, surtout dans les zones rurales. Soixante-quatorze pour cent de la population rurale souffrent d'une insécurité alimentaire allant de modérée à grave<sup>4</sup>. Les déficits alimentaires annuels contribuent également, surtout en ce qui concerne

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Timor-Leste. Document de travail de la réunion des partenaires de développement de la République démocratique du Timor Leste, 2013.

<sup>2</sup> Rapport du PNUD sur le développement humain, 2013 : le progrès humain dans un monde diversifié, New York, 2013.

<sup>3</sup> National Statistics Directorate, *Étude de la mesure des niveaux de vie du Timor-Leste, 2007*. Dili, 2007. La prochaine étude de la mesure des niveaux de vie au Timor-Leste devrait être terminée et publiée par le National Statistics Directorate dans le dernier trimestre de 2014.

<sup>4</sup> Équipe spéciale pour la sécurité alimentaire et de la nutrition, *Ministry of Agriculture and Forests Algis Map*. Dili, janvier 2012.

les enfants et les femmes, à des taux élevés de malnutrition, parmi les plus élevés du monde<sup>5</sup>.

6. Bien que de multiples efforts aient été tentés pour lutter contre l'inégalité des sexes, de profondes disparités continuent d'exister entre hommes et femmes, ainsi qu'il ressort de l'indice d'inégalité des sexes qui, pour le Timor-Leste, était de l'ordre de 0,547, soit 111 sur 187 en 2011<sup>6</sup>. Par exemple, malgré l'enviable position du pays en matière de participation des femmes à la politique au niveau national, la situation est très différente à l'échelon local, où presque tous les chefs de villages et chefs communautaires sont des hommes. La violence sexuelle et sexiste est encore très répandue et les normes sociales perpétuent la domination traditionnelle des hommes sur les femmes et les enfants<sup>7</sup>.

7. De lourdes contraintes pèsent sur les capacités de la plupart des secteurs de l'économie ainsi que sur le Gouvernement et les institutions publiques. Quarante pour cent des plus de 15 ans n'ont pas été scolarisés et une autre tranche de 25 % n'a pas dépassé l'école primaire<sup>8</sup>. Cette carence de compétences va entraver encore plus gravement le développement du fait que les programmes gouvernementaux s'élargissent et que l'investissement dans le secteur privé s'accroît.

8. Le Timor-Leste est exposé à des catastrophes naturelles, en particulier inondations, érosion côtière, tsunamis, cyclones, longues périodes de sécheresse, tremblements de terre, glissements de terrain et incendies de forêt. Les types de risques les plus fréquents, ces dernières années, comprennent notamment les inondations, les glissements de terrain et la sécheresse qui agissent sur la production alimentaire locale, principale source de moyens de subsistance pour la plupart des Timorais<sup>9</sup>.

9. Le manque de productivité de la population rurale demeure la cause profonde de la pauvreté au Timor-Leste. Cette situation est intrinsèquement liée à la structure économique fondée sur le pétrole, à forte intensité de technologie, et qui échappe à 70 % de la population résidant dans des zones rurales écologiquement fragiles et exposées aux catastrophes naturelles. Dans ce contexte, l'évaluation des résultats des activités de développement qui couvrait deux cycles de programmation (2003-2008 et 2009-2014) a recommandé au PNUD de faciliter le programme gouvernemental de croissance au bénéfice de tous afin de combler les écarts entre zones urbaines et rurales, de promouvoir l'égalité des sexes et de créer des emplois dans le secteur non pétrolier, notamment pour les jeunes. Ladite évaluation a noté que beaucoup restait encore à accomplir malgré les efforts du PNUD pour appuyer la création d'un certain nombre d'organisations locales, renforcer leurs capacités en

---

<sup>5</sup> Banque mondiale, Stratégie de partenariats de pays pour la République démocratique du Timor-Leste, pour l'exercice 2013-2017, Dili, février 2013.

<sup>6</sup> En raison de l'insuffisance des données relatives à l'enseignement secondaire, il n'est pas publié d'indices d'inégalité des sexes dans le rapport sur le développement humain, 2011 en ce qui concerne le Timor-Leste. Cependant d'après les statistiques les plus récentes figurant dans l'enquête sur la démographie et la santé 2009-2010, sur le recensement de 2010 de la population et de l'habitation, ainsi que sur les archives parlementaires, l'indice d'inégalité des sexes pour le Timor-Leste a été calculé à 0,547. Dans le rapport sur le développement humain, cet indice aurait classé le Timor-Leste au 111<sup>e</sup> rang, entre le Swaziland et le Qatar.

<sup>7</sup> Évaluation nationale de l'égalité des sexes, 2013.

<sup>8</sup> Gouvernement du Timor-Leste, Plan de développement stratégique portant sur la période 2011-2030, Dili, 2011.

<sup>9</sup> Direction générale Aide humanitaire et protection civile de l'Union européenne (ECHO), (préparation aux catastrophes) et enquête sur les niveaux de vie au Timor-Leste (2007).

matière d'intermédiation financière dans les zones rurales et faire en sorte que priorité soit donnée au développement humain dans le plan stratégique national de développement, par la production et la distribution de rapports nationaux sur le développement humain. On a surtout besoin d'une approche intégrée pour affronter les risques associés au changement climatique grâce à une gestion efficace des ressources naturelles, associée à des initiatives de création d'emplois et d'activités rémunératrices en milieu rural.

10. En matière de gouvernance, l'évaluation des résultats des activités de développement confirme que l'appui du PNUD à la justice, au Parlement, au Bureau du médiateur ainsi qu'à d'autres secteurs est critique pour assurer le passage d'une situation de conflit aux activités de développement. L'évaluation des résultats a noté que le Parlement, la justice et les institutions anticorruption et des droits de l'homme continuaient à pâtir d'une insuffisance de capacités, d'où la nécessité de solliciter du PNUD davantage de connaissances avancées, de compétences et d'expérience à moyen et long terme. Par ailleurs, l'évaluation de fragilité effectuée en 2012 a confirmé de nouveau que l'accès à la justice, de même que la diversification de l'économie, exigeaient que l'on portât une attention continue aux facteurs de fragilité qui prévalent, en particulier l'incertitude des règlements concernant les questions foncières et la violence sexiste. Fort du succès de son engagement à long terme, le PNUD se trouve dans une position avantageuse pour engager le Gouvernement et la société civile à renforcer et systématiser la capacité de développement humain et institutionnel, en particulier au niveau infranational, afin de promouvoir une économie prospère, stable et robuste.

11. S'agissant du relèvement, le PNUD a largement contribué aux efforts du Timor-Leste en faveur du retour des personnes déplacées dans le pays et pour résoudre les différends et promouvoir la réconciliation au moyen d'une médiation communautaire. Toutefois, l'évaluation des résultats des activités de développement a noté que la contribution se limitait à la phase de relèvement rapide sans liens systématiques avec des solutions à long terme, ou visant à surmonter des difficultés liées à des catastrophes naturelles ou dues à l'homme. Considérant que 78,5 % des Timorais ont déclaré avoir subi des chocs dus à des risques naturels, le PNUD est bien placé pour tirer parti de ses succès en matière de relèvement rapide, en vue d'instaurer dans le pays un système cohérent de renforcement de la résilience.

12. Le nouveau programme quinquennal du Gouvernement (2012-2017), aligné sur le Plan de développement stratégique (2011-2030), appelle à une économie diversifiée, profitant à tous, tenant principalement compte du changement climatique et de l'environnement. Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) s'aligne sur ces bases, offrant au PNUD la possibilité de passer d'une approche largement centrée sur Dili à une approche intéressant systématiquement les districts où les retombées des bénéfices pétroliers se font encore attendre. Compte dûment tenu du contexte institutionnel, des partenariats établis aux niveaux national et local sur la base d'une confiance mutuelle et de conditions d'intervention favorables, le PNUD est bien placé pour exécuter le plan gouvernemental de décentralisation visant à promouvoir un développement durable au profit de tous, à renforcer la résilience des institutions et du peuple qu'elles servent.

## II. Priorités du programme et partenariats

13. Misant sur les enseignements tirés de l'expérience du PNUD au cours de la dernière décennie, tels qu'ils sont résumés au chapitre I ci-dessus, et alignés sur le nouveau Plan stratégique du PNUD de même que sur le Programme d'action d'Istanbul, le nouveau programme de pays vise principalement à promouvoir la résilience dans le contexte d'un cadre de développement durable où la réduction de la pauvreté est liée à l'amélioration de la gouvernance et à une gestion efficace de l'environnement et des risques associés au climat et aux chocs dus aux catastrophes.

### Renforcement de la résilience

14. Se fondant sur les évaluations des risques, des dangers et de la fragilité effectuées au cours du dernier cycle de programmes de pays, le nouveau programme continue d'offrir des prescriptions de politiques et de renforcer les cadres de décision ainsi que les capacités institutionnelles du Ministère de la solidarité sociale et du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement en vue d'appliquer des mesures de gestion des risques liés aux catastrophes, au climat et à la fragilité, et de mettre en œuvre des systèmes de planification préalable aux niveaux national et infranational. L'appui à la formation, à la gestion de l'information et aux prescriptions de politique réduit la vulnérabilité des populations qui vivent dans des zones menacées par le changement climatique et renforce la résistance aux chocs. L'élaboration d'un cadre politique national cohérent qui favorise l'interrelation entre la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et la mise au point et l'application de normes de construction s'accompagneront d'actions à l'échelon du district portant sur l'aménagement des bassins versants, les inondations, les glissements de terrain et une infrastructure à petite échelle adaptée au changement climatique.

15. Le PNUD appuie en outre des mesures de viabilité par le biais du programme national d'action pour l'adaptation aux effets du changement climatique et des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. En vue de promouvoir des politiques sociales et environnementales plus inclusives et équitables et de lutter contre les facteurs de fragilité, l'appui du PNUD au Ministère de la solidarité sociale adapte des mesures de cohésion sociale pour cibler les femmes, les jeunes, les handicapés et autres groupes vulnérables. Le PNUD va collaborer avec la Banque mondiale, d'autres partenaires du développement ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et des associations locales à l'échelon du district et au niveau communautaire pour renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de gestion des catastrophes et des risques liés au climat. L'initiative du PNUD visant à aider le secrétariat du G7+ à intensifier la coopération entre États fragiles va aider à intégrer les données d'expérience acquises et les leçons apprises dans le renforcement de la résilience et de la viabilité.

### Développement durable

16. Dans ce domaine, le PNUD mise sur les initiatives en cours pour s'assurer que l'interrelation entre la réduction de la pauvreté et l'environnement est renforcée. L'activité du PNUD au niveau des politiques en amont contribuera à appuyer le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, le Ministère de l'agriculture et de la pêche et le Secrétariat d'État à l'électricité pour agir en faveur des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, par une

gestion rationnelle des ressources naturelles, des services rendus par les écosystèmes, des déchets et des énergies renouvelables. Elle contribuera en outre aux efforts interinstitutions visant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire, relevant spécialement le défi d'éliminer la faim (« Défi faim zéro »). L'appui technique au niveau infranational tend à la mise en place de systèmes et d'institutions en mesure d'améliorer les méthodes appliquées dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles dans le cadre du Plan de développement stratégique. L'aide du PNUD concernant l'accès aux services financiers dans les zones reculées, en vue de créer des emplois et de promouvoir les moyens de subsistance, renforce l'action menée pour résoudre la problématique pauvreté-environnement. Le PNUD coopérera étroitement avec le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, avec le Secrétariat d'État chargé d'appuyer et de promouvoir le secteur privé et avec les institutions du secteur financier telles que la Banque du Timor-Leste et la Banque commerciale nationale du Timor-Leste aux fins de création d'emplois dans le cadre d'activités rémunératrices et de gestion des ressources naturelles, des déchets et des services liés aux écosystèmes.

### **Gouvernance démocratique inclusive et effective**

17. Le PNUD est à la tête des efforts déployés par les Nations Unies pour actualiser les investissements passés et raffermir les engagements pris en matière de réforme institutionnelle et de renforcement des principales institutions de gouvernance démocratique, notamment le Ministère de la justice, les tribunaux, le Bureau du Procureur général, le Parlement et le Ministère de l'administration publique afin de les rendre plus inclusifs et réceptifs. Pour que le secteur de la justice puisse s'acquitter efficacement de son mandat à l'échelon local, des mesures de confiance permettront de former une vaste alliance de parties prenantes (organisations publiques et de la société civile) sur des questions de droits et de participation en vue de sensibiliser les citoyens et de les amener à intervenir dans les prises de décisions qui touchent leur vie. Le programme accroît la confiance des citoyens en leurs institutions et appuie les mesures favorables à l'égalité des sexes afin de faciliter l'élaboration et l'application de politiques ainsi que l'élargissement des capacités au niveau infranational.

18. Pour raffermir la démocratie, le programme va intégrer les appuis antérieurs afin de consolider les capacités des organismes de gestion des élections, améliorer les rôles législatifs et de contrôle du Parlement et promouvoir une plus large participation politique des femmes. Le programme continue d'offrir aux groupes de la société civile des possibilités de participer, avec les institutions publiques, aux activités de contrôle. Dans le cadre des nouvelles structures administratives décentralisées établies par le Gouvernement et le Plan de développement intégré à l'échelon des districts, le PNUD œuvrera avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et en coordination avec ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de dynamiser et promouvoir la planification participative, la mise en œuvre et les systèmes de responsabilisation, de manière à améliorer l'accès aux services locaux et leur qualité, tout en assurant une plus grande égalité dans les conditions de prestation. Pour éliminer certains facteurs de fragilité et obstacles au développement humain, on aura recours à des approches mieux intégrées entre gouvernance, consolidation de la paix et développement durable, comme par exemple la diversification de l'économie et l'inclusion des groupes vulnérables. Le PNUD va poursuivre la coopération Sud-Sud et triangulaire afin de tenir compte des enseignements pertinents dérivés de la mise en œuvre du

processus de décentralisation, et va continuer de favoriser les approches conjuguant la participation et la responsabilisation des citoyens.

19. La nécessité d'obtenir des données plus complètes sur le développement, et d'utiliser plus judicieusement celles dont on dispose, est une question d'importance qui concerne pratiquement tous les secteurs. En collaboration avec le système des Nations Unies, le PNUD va étendre son appui de manière à collaborer plus étroitement avec les ministères afin de collecter, analyser et utiliser des données qui serviront à prendre des décisions éclairées. On s'attachera davantage à fournir au Gouvernement les moyens de collecter, à l'échelon infranational, des données de qualité et ventilées afin de combler certaines lacunes spécifiques, d'analyser ces données par le biais d'une base de données plus homogène et ainsi de promouvoir des processus décisionnels fondés sur des faits vérifiés.

### III. Gestion du programme et des risques

20. Le présent descriptif du programme de pays donne un aperçu des contributions du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal élément de responsabilisation utilisé par le Conseil d'administration pour déterminer si les résultats obtenus correspondent aux objectifs fixés au niveau national. Les responsabilités confiées aux gestionnaires aux niveaux des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège sont prescrites par les politiques et procédures de l'Organisation en matière de programmes et d'opérations ainsi que dans le cadre du contrôle interne.

21. Le programme de pays sera exécuté sur le plan national afin d'assurer au pays la maîtrise et la direction des opérations tandis que le PNUD sera directement chargé de la mise en œuvre. Le choix de l'exécution directe tient compte de l'évolution des capacités des systèmes et cadres nationaux pour la gestion financière du secteur public, y compris les passations de marchés, le suivi et la présentation de rapports. Se fondant sur les évaluations de capacité institutionnelle au titre de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds, le PNUD déterminera les stratégies de gestion des risques appropriées et investira dans les capacités de gestion financière, de suivi et de présentation de rapports des institutions nationales partenaires, de manière à passer progressivement à l'exécution nationale. Le PNUD assurera la participation tant des responsables nationaux que des donateurs au contrôle et à l'obligation de rendre des comptes, par l'intermédiaire des comités directeurs qui serviront d'organes centraux de coordination pour le contrôle des projets et les prises de décisions.

22. La création de partenariats puissants et la mobilisation de ressources seront des éléments critiques de la réalisation des résultats du programme. Suite à l'accumulation des recettes du secteur pétrolier et de l'accroissement concomitant des dépenses publiques, coïncidant avec le départ de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), l'aide publique au développement (APD) allouée au Timor-Leste a baissé de près de 36 % entre 2013 et 2014<sup>10</sup>. Cependant certains des principaux partenaires de développement ont continué de verser l'APD au pays. Du fait que le Gouvernement dispose de confortables ressources pour financer ses priorités de développement et la transition sous forme de subventions au titre de l'APD, la stratégie du PNUD visera à renforcer davantage les partenariats et à

<sup>10</sup> Democratic Republic of Timor-Leste; 2013 State Budget, Development Partners – Book 5.

encourager le cofinancement par les gouvernements, tout en resserrant les alliances avec les partenaires du développement qui sont toujours actifs. La stratégie de partenariats fait fond sur la force que le PNUD tire de sa longue présence dans le pays où il collabore avec de nombreux partenaires.

23. Les processus de programmation et de planification du PNUD tiendront compte des risques identifiés dans l'évaluation de fragilité et dans d'autres évaluations. S'agissant de la gestion des risques, le PNUD travaillera en association avec de nombreux partenaires nationaux du Gouvernement et de la société civile. Conformément à l'évaluation de fragilité effectuée par les pouvoirs publics, un conseiller pour les questions de paix et de développement assistera le PNUD et le système des Nations Unies dans l'évaluation et le suivi périodiques des facteurs de risque sur le plan social, politique et économique et anticipera des changements en prévision des stratégies d'atténuation.

24. Le Gouvernement du Timor-Leste a pris la direction du g7+ et plaide énergiquement en faveur du Nouveau Pacte et de l'utilisation des systèmes nationaux. Il se charge de la programmation et de la coordination des activités de développement et accroît rapidement la part de financement national dans les programmes de développement. De ce fait, il se trouve confronté à d'énormes difficultés ayant trait à l'élargissement des capacités. En réaction, le PNUD va intensifier ses engagements auprès du Gouvernement et va offrir les meilleurs conseils et un soutien stratégique dans les domaines critiques mis en évidence par l'évaluation de fragilité. Les programmes s'appuieront à l'avenir sur une combinaison de tierce partie nationale et de ressources de base. Le PNUD adoptera des politiques opérationnelles réalistes et efficaces et appuiera le renforcement des capacités nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins suscités par le Nouveau Pacte, ce qui en même temps représentera une valeur ajoutée.

#### **IV. Suivi et évaluation**

25. Le PNUD utilisera le cadre de suivi et d'évaluation et le plan d'évaluation du programme de pays pour contrôler les progrès conjointement avec le Gouvernement et d'autres organismes des Nations Unies. Des indicateurs, des états de référence et des cibles seront, dans toute la mesure du possible, ventilés par sexe, âge et situation géographique. Cela permettra d'enregistrer les variations de résultats entre les hommes et les femmes, les groupes sociaux et les zones géographiques. Les indicateurs et les données seront extraits de données nationales telles que les recensements des ménages, les enquêtes sur les niveaux de vie, l'enquête démographique et sanitaire, ainsi que l'enquête du Timor-Leste sur les revenus et les dépenses des ménages. Le PNUD va collaborer avec le Bureau national de statistique et d'autres services et institutions appropriés comme le Secrétaire d'État à l'environnement, la Direction nationale de la gestion des catastrophes et l'Université du Timor-Leste pour collecter des données et produire une analyse sur le climat et les risques de catastrophes et certaines questions liées à la diversité biologique. Le Bureau de pays va mettre au point une évaluation de la vulnérabilité et une méthodologie de cartographie dans le cadre d'un partenariat avec un agent d'exécution. Ce partenariat contribuera à la mise au point d'une méthode de collecte de meilleures données à l'échelon du district en vue d'intégrer les risques liés au climat dans les processus locaux de planification et de projets d'infrastructure, et d'encourager le Gouvernement à une application nationale.

26. En aval, le PNUD se fiera aux données issues de ses projets et provenant de partenaires de développement, résultant de contrôles effectués sur le terrain, d'études préliminaires et de rapports internes et externes. Dans la mesure du possible, le PNUD va développer l'utilisation des systèmes d'information géographique pour un meilleur ciblage et une meilleure cartographie des zones de vulnérabilité. S'agissant des indicateurs pour lesquels il n'existe pas de données de référence ventilées, le Bureau de pays mettra au point des méthodologies de rechange pour saisir les données. Les évaluations de résultats vont également produire un nombre accru de données factuelles pour mesurer l'impact du programme de pays.

27. Une attention particulière devra être portée au raffermissement du système, notamment par un renforcement systématique des capacités et une claire définition des rôles et des responsabilités, tant aux niveaux central qu'infranational, en vue d'établir un cadre plus rigoureux aux fins de planification et de budgétisation efficaces. Il faudra également appuyer la collecte de données en temps réel sur la base des meilleures pratiques suivies dans d'autres pays de manière à compléter les études initiales. Les capacités nationales en particulier seront amplifiées en vue de l'utilisation de données et d'éléments de preuve pour élaborer, suivre et évaluer les politiques et programmes nationaux appliqués dans les domaines de la décentralisation, de la consolidation de la paix et de l'égalité des sexes.

28. Afin d'accroître les capacités du bureau de pays en matière de collecte de données et d'élaboration de rapports factuels, le PNUD formera une équipe spéciale chargée des partenariats et du contrôle des résultats. Cette équipe sera financée à l'aide de ressources prélevées sur le budget de chaque projet, et établira un cadre de suivi et d'évaluation dès le début et tout au long de l'exécution du programme/projet, en coopération avec les homologues nationaux. Les enseignements tirés des activités de suivi et d'évaluation de programmes et de projets seront intégrés dans les processus de gestion des connaissances en vue de contribuer au renforcement des capacités nationales. Cette équipe établira en outre des partenariats pour recueillir, analyser, utiliser et diffuser des données, des enseignements retenus et des exemples de succès.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Timor-Leste (2015-2019)

**Priorité ou objectif national :** a) améliorer les conditions de vie des Timorais par l'adoption de stratégies et de mesures, accompagnées de cibles, concernant les domaines critiques que sont l'éducation, la santé et l'inclusion sociale; b) d'ici à 2030, le lien étroit qui unit les Timorais à leur environnement sera rétabli et les ressources naturelles ainsi que l'environnement seront gérés au profit de tous.

**Résultat du PNUAD (ou équivalent)/PNUD. Produit 1 :** Fin 2019, les Timorais et notamment les groupes les plus désavantagés bénéficieront de services de santé, d'éducation et autres services sociaux de qualité, ouverts à tous et à l'écoute de tous et sauront mieux résister aux catastrophes et aux effets du changement climatique.

**Résultat correspondant du Plan stratégique, Produit 5 :** Les pays sont en mesure de réduire les éventualités de conflit et de réduire les risques de catastrophes naturelles, notamment dues au changement climatique.

<i>Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles</i>	<i>Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)</i>
<p>Nombre d'hommes et de femmes des groupes les plus désavantagés bénéficiant de plans de cohésion sociale</p> <p><i>Données de référence :</i> 43389</p> <p><i>Cible :</i> 15 % de plus</p> <p>Rapports du Ministère de la solidarité sociale</p> <p>Rapports du Département de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale</p> <p>Risques de mortalité liés à des risques naturels (par exemple, risques d'origine géophysique ou climatique) touchant les hommes et les femmes</p> <p>Onze personnes meurent tous les ans suite à des catastrophes naturelles (source : Base de données du Timor-Leste sur les dégâts et pertes causés par les catastrophes naturelles, administrée par le Ministère de la solidarité sociale</p> <p>Direction nationale de la gestion des catastrophes (dans Desinventar, source libre appuyée par le PNUD-SIPC)</p>	<p>Rapports du Ministère de la solidarité sociale</p> <p>Rapports DPBSC</p> <p>Enquête démographique et sanitaire (2009-2010) et enquêtes suivantes (niveau de vie, recensement)</p> <p>Rapports de partenaires</p> <p>Rapports du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'environnement</p> <p>Rapports du Ministère de l'agriculture et de la pêche</p> <p>Rapports de projets FAO</p> <p>Rapports de la Direction nationale de gestion des catastrophes</p> <p>Rapports des comités de gestion des catastrophes dans les districts</p> <p>Rapports des centres opérationnels de districts pour les catastrophes</p> <p>Rapports sur le suivi et l'évaluation de projets du PNUD</p>	<p><i>Produit 1.1 :</i></p> <p>Cadres de décision et institutions mandatés aux niveaux national et infranational pour appuyer des politiques sociales équitables et inclusives instaurant la cohésion sociale</p> <p><i>Indicateur :</i> Nombre de mécanismes institutionnels chargés de médiation et de concertation favorisant le consensus en mesure d'empêcher le déclenchement ou la reprise de conflits</p> <p><i>Données de référence :</i> 1 (Ministère de la solidarité sociale/DPBSC)</p> <p><i>Cible :</i> 2</p> <p>Source de données : Ministère de la solidarité sociale, annuellement</p> <p><i>Indicateur :</i> Couverture accrue des systèmes de protection sociale pour les femmes, les jeunes et les handicapés</p> <p><i>Données de référence :</i> 122 000 32 000 allocations familiales (3 142 hommes, 28 368 femmes) Pensions : 85 000 Handicapés : 5 000</p> <p><i>Cible :</i> Accroissement de 10 % du nombre de bénéficiaires femmes et handicapés</p>	<p>Le PNUD coopérera avec le Ministère de la solidarité sociale, notamment avec le DPBSC comme principal homologue dans le domaine de la protection/cohésion sociale au sein du Gouvernement</p> <p>L'appui du PNUD s'alignera sur le Plan stratégique national de développement et coordonnera les efforts avec la Banque mondiale et l'UNICEF.</p> <p>Le PNUD collaborera par l'intermédiaire d'associations locales.</p> <p>Le PNUD collaborera avec des tiers participant aux coûts, restant à désigner.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,400</p> <p>Autres ressources : 4 000</p>

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
<p><i>Cible</i> : Réduire de 10 % les décès dus aux catastrophes naturelles</p> <p>Pourcentage de plans/politiques de gestion des catastrophes/risques climatiques intégralement financés sur les budgets de développement aux niveaux national/local/sectoriel</p> <p>40 % (selon le rapport AUSAID, 2012)</p> <p><i>Cible</i> : 60 %</p> <p>Rapports/analyses du Ministère de la solidarité sociale</p>		<p>Source de données : Ministère de la solidarité sociale</p> <p><i>Produit 1.2</i> :</p> <p>Des instruments institutionnels, législatifs et politiques efficaces existent pour améliorer l'application des mesures de gestion du risque de catastrophe et du risque climatique aux niveaux national et sous-national.</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de dispositions/mesures législatives prises au niveau national/sous-national pour gérer le risque de catastrophe et le risque climatique</p> <p><i>Données de référence</i> : 0</p> <p><i>Cible</i> : 1 loi sur la gestion du risque de catastrophe</p> <p>Source de données : Ministère de la solidarité sociale, données des rapports de suivi et d'évaluation de projets.</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de personnes couvertes par des mesures communautaires de gestion des bassins versants élaborées/appliquées pour réduire les effets physiques directs des catastrophes naturelles liées au climat (données désagrégées par sexe)</p> <p><i>Cible</i> : 35 villages (environ 80 000 personnes)</p> <p>Source des données : Ministère de la solidarité sociale, rapports de suivi et d'évaluation de projets</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de petites infrastructures mises en place ou restaurées résistant aux phénomènes climatiques</p> <p><i>Données de référence</i> : 0</p> <p><i>Cible</i> : 25</p> <p>Source des données : Ministère du commerce, de</p>	<p>Le Ministère de la solidarité sociale, et notamment la direction nationale de gestion des catastrophes sera le principal interlocuteur du PNUD. L'appui s'alignera sur les politiques/stratégies de la gestion des risques et catastrophes (GRC).</p> <p>Le PNUD collaborera étroitement avec le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement dans le cadre du programme national d'action pour l'adaptation aux effets du changement climatique (NAPA), et appuiera l'établissement de cadres institutionnels.</p> <p>Au niveau communautaire, le PNUD travaillera en partenariat avec des ONG internationales et nationales.</p> <p>Le PNUD collaborera avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds pour les pays les moins avancés.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,200</p> <p>Autres ressources : 9 850</p>

<i>Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles</i>	<i>Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)</i>
		l'industrie et de l'environnement, Ministère de l'administration nationale, rapports de districts, données de projets.		
		<i>Produit 1.3 :</i> Des systèmes de préparation aux risques sont en place de façon à remédier au mieux aux conséquences des catastrophes naturelles. <i>Indicateur :</i> Nombre de ménages vulnérables bénéficiant tant au niveau communautaire qu'à l'échelon du district de systèmes d'alerte avancée pour les phénomènes climatiques extrêmes <i>Données de référence :</i> 0 <i>Cible :</i> 5 000 <i>Source des données :</i> Ministère de la solidarité sociale; données de suivi et évaluation <i>Indicateur :</i> Nombre de districts dotés d'une capacité de préparation/réaction en cas de catastrophe <i>Données de référence :</i> 2 <i>Cible :</i> 6 <i>Source des données :</i> Ministère de la solidarité sociale, données de projets	Le PNUD appuiera l'intégration dans la planification/mise en œuvre des mesures d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ces effets, formulées par le Ministère de la solidarité sociale, le Ministère de l'administration nationale, le Ministère de l'agriculture et de la pêche. Le PNUD collaborera avec la Banque mondiale pour appuyer le renforcement des capacités du Gouvernement dans le domaine de la gestion des catastrophes et des risques climatiques. Au niveau sous-national, le PNUD coopérera avec les centres de gestion des catastrophes et d'intervention, au niveau des districts, et avec le Ministère de l'administration nationale. Au niveau communautaire, le PNUD œuvrera en partenariat avec des ONG internationales et nationales. Le PNUD collaborera avec des tiers participant aux coûts, restant à désigner.	Ressources ordinaires : 0,200 Autres ressources : 2 000

a) Agriculture : un secteur agricole dynamique est nécessaire pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir la croissance économique dans les zones rurales et l'ensemble du Timor-Leste

b) Investissement : pour édifier la nation timoraise et assurer des emplois et un revenu aux Timorais. Attirer des investisseurs dans les secteurs industriels clefs, créer des partenariats d'entreprises locales avec des partenaires internationaux pour démarrer et développer

c) Développement rural : la création d'emplois locaux est la meilleure manière d'améliorer les conditions et les moyens d'existence des populations rurales.

Les politiques et les programmes économiques visent à assurer une croissance équitable et des emplois décents.

**Résultat correspondant au Plan stratégique :** Résultat 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires à la création d'emplois et de moyens d'existence pour les pauvres et les exclus

<i>Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles</i>	<i>Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)</i>
<p><i>Indicateur</i> : Nombre d'emplois/moyens de subsistance créés par des activités rémunératrices et la gestion des ressources naturelles, les services rendus par les écosystèmes et le traitement des déchets, désagrégé par sexe/groupe/vulnérables et zones urbaines/rurales</p> <p><i>Donnée de référence</i> : 300</p> <p><i>Cible</i> : augmentation de 30 %</p> <p><i>Source des données</i> : Rapports du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, suivi et évaluation de projets</p> <p>Fourniture d'énergie économique et durable : données désagrégées par source d'énergie et bénéficiaires (sexe, populations urbaines/rurales et groupes exclus</p> <p><i>Données de référence</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 95 % des ménages utilisent un combustible traditionnel pour la cuisine</li> <li>- Le potentiel hydroélectrique est de 252 mégawatts (MW), capacité de production d'énergie éolienne : environ 72 MW, d'énergie solaire : 22 MW et de biomasse/déchets solides : 6 MW</li> </ul> <p><i>Cible</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 000 ménages ont accès à des cuisinières à bon rendement énergétique en zones rurales/urbaines</li> <li>- 10 000 ménages ont accès à des énergies renouvelables dans les zones rurales</li> </ul> <p><i>Source des données</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude préalable du Timor-Leste par la Global Alliance for Clean Cook Stoves, 2011</li> </ul>	<p>Rapports du Secrétaire d'État au développement du Secteur privé</p> <p>Rapports périodiques du Secrétaire d'État à la formation professionnelle et aux politiques de l'emploi</p> <p>Rapports du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement</p> <p>Rapports périodiques de la Banque centrale du Timor-Leste et d'autres banques commerciales</p> <p>Rapports d'institutions de microfinancement</p> <p>Rapports sur le programme de développement intégré au niveau du district</p> <p>Rapport sur le programme national de développement des villages</p> <p>Rapports du Gouvernement sur les conventions : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et Convention sur la diversité biologique (CBD)</p> <p>Enquête démographique et sanitaire et suivantes (niveau de vie, recensement)</p> <p>Rapports de partenaires</p> <p>Données issues de rapports de suivi et de d'évaluation</p>	<p><i>Produit 2.1</i> :</p> <p>Systèmes nationaux et infranationaux en mesure de réaliser la transformation structurelle des capacités de production qui soient durables et à fort impact sur l'emploi et les moyens d'existence</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de stratégies nationales et de politiques/systèmes adoptés en vue de la création d'emplois par la formation de PME et de programmes consacrés à la génération d'emplois</p> <p><i>Données de référence</i> : 0</p> <p><i>Cible</i> : 3</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, SEAPRI, Banque Centrale du Timor-Leste</p> <p>Données issues de rapports de suivi et d'évaluation de projets</p> <p>Nombre de pauvres, de femmes, de jeunes, de ruraux et de microentrepreneurs non ou insuffisamment desservis ayant accès à des services financiers adaptés et viables</p> <p><i>Données de référence</i> : 199 311</p> <p><i>Cible</i> : accroissement de 10 %</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, SEAPRI, Banque Centrale du Timor-Leste, BNCTL, données issues de rapports de suivi et d'évaluation de projets</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de points de dépôt et de retrait d'argent, accessibles : 10 000 adultes au niveau national</p> <p><i>Données de référence</i> : 0,77</p> <p><i>Cible</i> : 4</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, SEAPRI, Banque Centrale du Timor-</p>	<p>Le PNUD collabore étroitement avec le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, SEAPRI et des institutions du secteur financier comme la Banque centrale du Timor-Leste (BCTL), la Banque commerciale nationale du Timor-Leste, et d'autres banques commerciales.</p> <p>Dans le cadre du plan national stratégique de développement, le PNUD alignera son aide sur la stratégie du SEPFOPE, sur le Plan-cadre BCTL et la stratégie gouvernementale de développement du secteur privé.</p> <p>Le PNUD s'alignera sur la stratégie gouvernementale pour ce qui est de la stratégie de développement du secteur privé et de la politique industrielle en préparation.</p> <p>Le PNUD coopérera avec le FENU pour aider le Gouvernement dans ses priorités comme celle d'ouvrir l'accès au capital pour toutes les entités économiques (notamment au niveau communautaire et dans les zones rurales) en application du plan stratégique de développement.</p> <p>En matière de participation aux coûts, le PNUD collaborera avec le Gouvernement et des tiers restant à désigner.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,534</p> <p>Autres ressources : 11 000</p>

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
– Plan d'électrification du Timor-Leste, Martifer, 2010		Leste, données issues de rapports de suivi et d'évaluation de projets		
		<i>Produit 2.2 :</i>	Le PNUD collaborera avec le	Ressources
		Solutions mises au point aux niveaux national et infranational pour une gestion viable des ressources naturelles, des services rendus par les écosystèmes et des déchets	Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement et le Ministère de l'agriculture et de la pêche dans le cadre du programme national d'action pour l'adaptation aux effets du changement climatique	ordinaires : 0,475 Autres ressources : 13 000
		<i>Indicateur :</i> Nombre de nouveaux mécanismes de partenariat financés pour parvenir à une gestion durable des ressources naturelles, des écosystèmes, des produits chimiques et des déchets aux niveaux régional et national – données ventilées par type de partenariat	(NAPA), et du plan stratégique de développement (SDP). Le PNUD coopérera avec le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, le Ministère de l'administration nationale et le SEPFOPE pour mettre	
		<i>Cible 2 :</i> Élaboration et budgétisation d'un plan détaillé d'aménagement de l'ensemble des zones côtières du Timor-Leste	sur pied un programme à forte intensité de main d'œuvre d'amélioration de l'environnement urbain/gestion des déchets.	
		Adoption d'une politique et d'un cadre de gestion viable des déchets	Le PNUD coopérera avec le FEM et le Fonds pour les pays les moins avancés.	
		Source des données : Ministère de l'agriculture et de la pêche, Ministère de l'administration nationale et Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement		
		<i>Indicateur :</i> Nombre d'emplois/sources de moyens de subsistance créés pour les jeunes, hommes et femmes, dans le cadre de la gestion des ressources naturelles, des services rendus par les écosystèmes et des déchets (ventilés par sexe)		
		<i>Données de référence :</i> 100 emplois liés à la gestion des déchets dans le district de Dili;		
		0 aux moyens de subsistance dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et des services rendus par les écosystèmes		
		<i>Cible :</i> Un minimum de 500 emplois liés à la gestion des		

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
		<p>déchets sont créés, dont 30 % pour les femmes. Au moins 20 000 hommes/femmes tirant leurs moyens de subsistance des mangroves dans 10 villages côtiers vont vivre de l'aménagement des ressources naturelles et des écosystèmes.</p> <p>Source de données : Ministère de l'agriculture et de la pêche, Ministère de l'administration nationale et Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement.</p>		
		<p><i>Produit 2.3 :</i> Action amplifiée, financée et mise en œuvre, visant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans les différents secteurs</p> <p><i>Indicateur :</i> Nombre de plans d'action/stratégies approuvés pour réaliser les objectifs de développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions</p> <p><i>Données de référence :</i> 2 Programmes nationaux d'action (NAPA et NBSAP)</p> <p><i>Cible :</i> Minimum 4 Second National Communication (INC), Plan d'action national et mesure d'atténuation adaptée au pays (NAMA)</p>	<p>Le PNUD coopérera avec le Secrétaire d'État à l'environnement/Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement afin de l'appuyer dans son mandat consistant à coordonner l'élaboration/suivi de plans, stratégies et mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.</p> <p>Le PNUD collaborera avec le FEM et le Fonds pour les pays les moins avancés.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,100 Autres ressources : 2 500</p>
		<p>Source des données : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement</p> <p><i>Indicateur :</i> Existence d'un centre consacré au changement climatique</p> <p><i>Données de référence :</i> non</p> <p><i>Cible :</i> oui</p> <p>Source des données : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement, et Université nationale du Timor-Leste (UNTL)</p> <p><i>Indicateur :</i> Nombre de rapports établis annuellement par un centre</p>		

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
		<p>opérationnel consacré au changement climatique</p> <p><i>Données de référence</i> : 0</p> <p><i>Cible</i> : 5 par an (Inventaires des émissions de gaz à effet de serre (GES), évaluation des vulnérabilités, analyse des options quant à l'atténuation des effets)</p> <p>Source des données : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'environnement et UNTL</p>		
		<p><i>Produit 2.4</i> :</p> <p>Des solutions égalitaires et viables sont adoptées pour améliorer l'accès à des moyens énergétiques modernes, à meilleur rendement et universels (en particulier les sources d'énergie renouvelables non reliées au réseau).</p> <p><i>Indicateur</i> : Existence d'une stratégie nationale pour la promotion de la production/utilisation de bioénergie, par l'exploitation de parcelles boisées communautaires et de combustibles non ligneux</p> <p><i>Données de référence</i> : non</p> <p><i>Cible</i> : oui</p> <p>Source des données : Secrétariat d'État à l'électricité</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de lois promulguées/politiques adoptées pour promouvoir l'énergie rurale et l'utilisation des énergies renouvelables</p> <p><i>Données de référence</i> : 0</p> <p><i>Cible</i> : 2 (politique sur l'énergie rurale, législation relative aux énergies renouvelables)</p> <p>Source de données : Secrétariat d'État à l'électricité, Secrétariat d'État à l'environnement, rapports du Parlement</p> <p><i>Indicateur</i> : Couverture d'énergie moderne (rurale/urbaine)</p> <p><i>Données de référence</i> : 84,4 % de la population urbaine ; 24,8 % de la population rurale</p>	<p>Le PNUD va appuyer les efforts des Ministères de la solidarité sociale, de l'administration nationale, MAF pour intégrer dans la planification/mise en œuvre, les mesures visant à atténuer les effets du changement climatique et l'adaptation à ces effets.</p> <p>Au niveau communautaire le PNUD collaborera avec des ONG internationales et nationales.</p> <p>Le PNUD coopérera avec le FEM et le Fonds pour les pays les moins avancés.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,100</p> <p>Autres ressources : 4 500</p>

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
		<p><i>Cible</i> : 50 % de la population rurale</p> <p>Source de données : Enquête démographique et sanitaire au Timor-Leste</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage de ménages utilisant des sources d'énergie renouvelable/méthodes à bon rendement énergétique pour la cuisine</p> <p><i>Données de référence</i> : 0 %</p> <p><i>Cible</i> : 10 % des ménages</p> <p>Source des données : Recensement de 2010 pour le Timor-Leste</p>		
<p>a) Gestion du secteur public et bonne gouvernance : le secteur public du Timor-Leste jouera un rôle central s'agissant d'instaurer la confiance dans le Gouvernement, condition préalable à l'édification de la nation.</p> <p>b) Justice : le Timor-Leste va adopter une stratégie globale pour édifier son système de justice et lui donner les capacités de tenir son rôle et de s'acquitter de ses fonctions.</p> <p>c) Sécurité : le Timor-Leste va se doter d'un système de sécurité en mesure de servir les citoyens, d'assurer la paix, la sûreté et la stabilité de la nation.</p> <p>Dès 2019 les institutions publiques sont davantage réceptives, inclusives, responsabilisées et décentralisées en vue d'améliorer leurs prestations en matière de services et de respect des droits notamment en ce qui concerne les groupes les plus exclus.</p> <p><b>Résultat 2 correspondant au Plan stratégique</b> : Le renforcement des systèmes de gouvernance démocratique permet de répondre aux attentes des citoyens pour ce qui est de faire entendre leurs points de vue et en matière de développement, de primauté du droit et de responsabilisation.</p> <p><b>Résultat 3 correspondant au Plan stratégique</b> : Les pays ont renforcé leurs institutions, de manière à pouvoir assurer progressivement un accès universel aux services de base.</p>				
<p>Pourcentage de la population, désagrégé par sexe/âge/situation géographique faisant confiance 1) au système de justice officiel; 2) à la police</p> <p><i>Données de référence</i> : Tribunaux : 44 % font entière confiance, 32 % plus ou moins confiance; Police : 59 % font entière confiance, 31 % plus ou moins confiance.</p> <p><i>Cible</i> : accroissement de 25 % du nombre de citoyens faisant généralement confiance aux tribunaux et à la police</p> <p>Source de données : Enquête de 2008 sur le droit et la justice au Timor-Leste, menée par la Asia Foundation; rapports des</p>	<p>Rapport des institutions de justice et d'organisations de la société civile</p> <p>Rapports du Procureur général au Parlement</p> <p>Enquête sur le droit et la justice, par la Asia Foundation, 2008 et 2013 (résultats attendus)</p> <p>Le Programme du PNUD sur les systèmes de justice coopérera avec les institutions nationales pour entreprendre des études initiales sur la qualité/efficacité des processus judiciaires.</p> <p>Rapports de Provedoria pour les droits de l'homme et la justice; rapport d'audit; rapports de la Commission nationale de lutte contre la</p>	<p><i>Produit 3.1</i> : Les capacités et mécanismes des institutions du secteur de la justice et de la police sont intensifiées afin d'ouvrir l'accès à une justice efficace et efficiente pour la protection des citoyens, notamment les femmes rurales, les enfants et les groupes vulnérables.</p> <p><i>Indicateur</i> : Rapport entre le nombre d'affaires traitées et le nombre de nouvelles affaires reçues chaque année</p> <p><i>Données de référence</i> : Tribunaux : 1371/1572 (2012); Procureur : 205/284 (2011)</p> <p><i>Cible</i> : Accroissement de 20 % des affaires traitées par rapport aux nouvelles affaires reçues</p>	<p>Le Plan stratégique du secteur de la justice (2011-2030) fournit un cadre pour la programmation, le suivi et la présentation de rapports sous l'égide du Ministère de la justice, avec l'apport du PNUD aligné sur le Plan stratégique du secteur de la justice, et établi sous la direction et le contrôle du Conseil de coordination composé de représentants des tribunaux, du Ministère public et d'avocats commis d'office.</p> <p>Le secteur de la justice dans le cadre de la gouvernance et du secteur de renforcement institutionnel du Mécanisme de coordination des activités d'élaboration des politiques</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,100</p> <p>Autres ressources : 10 000</p>

<i>Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles</i>	<i>Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)</i>
<p>mécanismes des Nations Unies chargés des droits de l'homme établis en application des directives de présentation de rapports</p> <p><i>Données de référence</i> : Le Timor-Leste est signataire de sept conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme, et a jusqu'à présent soumis un rapport au titre de deux d'entre elles (CEDAW/CRC)<sup>11</sup>.</p> <p><i>Cible 3</i> : 3 rapports sur 5 et un quatrième rapport périodique au titre de la CEDAW et de la Convention relative aux droits de l'enfant ont été présentés.</p> <p>Source de données : site Web du HCDH et Groupe consultatif pour les droits de l'homme; Bureau du Coordonnateur résident au Timor-Leste.</p>	<p>corruption; rapport de la Commission de la fonction publique; rapports des commissions parlementaires; rapports de la société civile et des médias</p> <p>Examen périodique universel (2012), rapports CEDAW (2013), CRC (2013)</p> <p>Rapports gouvernementaux sur les dépenses publiques</p> <p>Observations finales d'organes conventionnels au Timor-Leste; rapports gouvernementaux concernant la CEDAW, la Convention relative aux droits de l'enfant et examen périodique universel; principaux documents directifs et descriptifs de programmes</p>	<p>Source des données : Dossiers des tribunaux et du Procureur</p> <p><i>Indicateur</i> : Sensibilisation des citoyens au système de justice et aux services d'aide judiciaire</p> <p><i>Données de référence</i> : 68 % d'hommes/50 % de femmes ont entendu parler des tribunaux; 42 % d'hommes/27 % de femmes ont entendu parler du Ministère public; 32 % d'hommes et 22 % de femmes ont entendu parler de l'aide judiciaire.</p> <p>Source de données : Enquête de 2008 par la Asia Foundation sur le droit et la justice</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de citoyens timorais qui sont juges, procureurs, avocats commis d'office dans chaque institution, greffiers et instructeurs nationaux dans les centres de formation juridique</p> <p><i>Données de référence</i> : juges 17; procureurs 18; avocats commis d'office 16; greffiers 58 (tribunaux) et 48 (Bureau du Procureur), instructeurs nationaux 1 (2013)</p> <p><i>Cibles</i> : Accroissement de 50 % du nombre de Timorais occupant des postes de juges, procureurs, avocats commis d'office, greffiers, instructeurs dans les centres de formation juridique</p> <p>Source des données : Dossiers des centres de formation juridique</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage de personnes qui considèrent la police comme responsable du maintien de l'ordre</p> <p><i>Données de référence</i> : 5 %</p> <p><i>Cible</i> : 20 %</p> <p>Source de données : Enquête de 2008 sur le droit et la justice menée par la Asia Foundation</p>	<p>constitue une plateforme pour la coordination des appuis apportés par les donateurs. En matière de participation aux coûts, le PNUD coopérera avec le Gouvernement et avec des tiers restant à désigner.</p>	

<sup>11</sup> Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; Convention relative aux droits de l'enfant.

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
		<p><i>Produit 3.2 :</i></p> <p>Renforcement des institutions, mécanismes et processus de contrôle, de responsabilisation et de transparence du secteur public</p> <p><i>Indicateur :</i> Pourcentage de personnes averties de l'existence d'institutions chargées de la responsabilisation et du contrôle, et les considérant efficaces</p> <p><i>Données de référence :</i> 23,2 % sont au courant et 74,3 % considèrent ces institutions efficaces.</p> <p>26,3 % connaissent l'existence du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice, et 61,7 % le trouvent efficace.</p> <p>27,5 % connaissent l'existence du Procureur et 53,1 % le considèrent efficace.</p> <p><i>Cible :</i> Le nombre des personnes averties de l'existence de ces institutions sera accru de 20 %; le nombre de personnes les trouvant efficaces sera accru de 10 %.</p> <p>Source des données : Enquête sur la perception de la corruption, 2011, Commission de lutte contre la corruption.</p> <p><i>Indicateur :</i> Nombre de lois/dispositions réglementaires adoptées/modifiées pour assurer une responsabilisation et une transparence accrues dans les décisions du secteur public, notamment celles qui touchent les femmes, les pauvres et les marginalisés</p> <p><i>Données de référence :</i> 3 modifications de lois/modifications portant sur la responsabilisation et la transparence ont été adoptées en 2013.</p> <p><i>Cible :</i> 6 lois devraient être adoptées d'ici à 2015. Des cibles annuelles seront établies sur la base d'un programme législatif.</p>	<p>Le PNUD travaillera avec les principales institutions chargées du contrôle et de la responsabilisation, notamment le Parlement, le Médiateur et la Commission nationale de lutte contre la corruption, dans le cadre de leurs plans stratégiques respectifs et favorisera leur partenariat avec les organisations de la société civile afin d'obtenir les résultats escomptés.</p> <p>Le PNUD coopèrera avec des tiers participant aux coûts, restant à désigner.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,200</p> <p>Autres ressources : 7 000</p>

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
		<p>Source des données : Rapports parlementaires</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage des ministres de la contrepartie qui ont établi leur plan de travail annuel et leur budget pour cibler les groupes désavantagés sur la base de données sociodémographiques actualisées et fiables, désagrégées.</p> <p><i>Données de référence</i> : 0 %</p> <p><i>Cible</i> : 50 %</p> <p>Source des données : Rapports/documents des Ministères respectifs.</p>		
		<p><i>Produit 3.3</i> :</p> <p>Les capacités et systèmes des institutions infranationales sont renforcés en vue de fournir des services plus efficaces, accessibles et sûrs aux citoyens, en particulier les pauvres des zones rurales et d'autres groupes désavantagés.</p> <p><i>Indicateur</i> : Pourcentage de fonctions attribuées aux institutions sous-nationales, qui ont été remplies</p> <p><i>Données de référence</i> : 11 fonctions attribuées aux termes de la loi relative à la décentralisation de l'administration, promulguée en 2014</p> <p>Mise à exécution prévue pour fin 2014</p> <p><i>Cible</i> : 100 % des fonctions attribuées sont remplies.</p> <p>Source de données : Rapport du Ministère de l'administration nationale</p> <p><i>Indicateur</i> : Ratio des dépenses/allocations budgétaires reçues au niveau sous-national (récurrentes et capital)</p> <p><i>Données de référence</i> : 70 % (2013) fonds d'équipement; renouvelable, à déterminer en fonction des affectations prévues</p>	<p>Le Ministère de l'administration nationale et le Secrétariat d'État au renforcement institutionnel, sous l'autorité du Secrétariat du Premier Ministre, sont les principaux interlocuteurs. Le PNUD collaborera avec le FENU et en coordination avec ONU-Femmes dans le cadre des nouvelles structures de décentralisation administrative entamée par le Gouvernement et du processus de planification du développement intégré des districts.</p> <p>En matière de participation aux coûts, le PNUD collaborera avec le Gouvernement et des tiers restant à désigner.</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,600</p> <p>Autres ressources : 5 000</p>

Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles	Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)
		<p>par le cadre de décentralisation approuvé en 2014</p> <p><i>Cible</i> : 80 % fonds d'équipement; renouvelable, à déterminer en fonction des affectations prévues par le cadre de décentralisation approuvé en 2014</p> <p><i>Source des données</i> : Transparency Portal GoTL</p>		
		<p><i>Produit 3.4</i> :</p> <p>Les processus démocratique, notamment électoral, visant à favoriser l'inclusion et à donner aux citoyens le moyen de faire entendre leur voix est renforcé</p> <p><i>Indicateur</i> : Taux de participation électorale</p> <p><i>Données de référence</i> : (2012) Premier tour de la présidentielle 78,20 %; second tour de la présidentielle 73,12 %; législatives 74,78 %</p> <p><i>Cible</i> : 80 % de participation électorale (hommes et femmes confondus) aux élections présidentielle et législative de 2017</p> <p><i>Source des données</i> : Rapports de la Commission électorale nationale et STAE</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre d'organisations de la société civile consultées pour les processus législatif et de supervision du Parlement national</p> <p><i>Cible</i> : 50 % d'augmentation du nombre d'organisations de la société civile participant aux consultations publiques du Parlement</p>	<p>Le PNUD travaillera avec des tiers participant aux coûts, restant à désigner</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,200</p> <p>Autres ressources : 3 000</p>

<i>Résultats du PNUAP Indicateur(s), données de référence, cibles</i>	<i>Sources des données, fréquence des collectes et entités responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, données de référence, cibles)</i>	<i>Principaux partenaires/cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat/produit (En milliers de dollars É.-U.)</i>
		<p>Source des données : dossiers du Parlement national</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de femmes représentantes au Parlement et dans les conseils locaux</p> <p><i>Données de référence</i> : 38 % de femmes parlementaires aux élections de 2012. Le nombre de femmes représentantes dans les conseils locaux reste à déterminer.</p> <p><i>Cible</i> : 40 % de femmes parlementaires aux élections de 2017 et 33 % de femmes représentantes dans les conseils locaux</p> <p>Source de données : organes de gestion électorale</p>		